



Déclaration préalable au F3SCT du CCAS du 24 Mars 2025



Le service public incarne un principe fondamental : garantir l'accès universel et sans distinction à des services essentiels pour la population. Il repose sur des valeurs fortes de solidarité, d'égalité et de justice sociale, qui font de lui un pilier incontournable de la cohésion sociale et de l'intérêt général.

Dans la fonction publique territoriale, la colère monte face à la dégradation continue des conditions de travail. Depuis plusieurs années, les restrictions budgétaires imposées aux collectivités locales ont conduit à une réduction des effectifs, une surcharge de travail pour les agents restants, un mal-être et une perte de sens de leurs missions, ainsi qu'une précarisation accrue des contrats. La CGT Fédération des Services Publics dénonce depuis plusieurs années un service public de plus en plus fragilisé par les politiques d'austérité, au détriment des usagers, des citoyens et des travailleurs.

La loi dite de transformation de la Fonction publique de 2019 a porté un coup de canif à la nature même de la Fonction Publique Territoriale. Nombreux sont celles et ceux qui considèrent que le président Macron a déclaré la guerre aux services publics territoriaux et aux agents chargés de les mettre en œuvre, sur la base du « quoi qu'il en coûte ». Et bien que les personnels répondent toujours présents, avec sérieux, professionnalisme, abnégation dans le cadre de la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19, ils et elles subissent des conditions de travail de plus en plus dégradées, un mépris de leur qualification, une précarité d'emploi.

Depuis lors, les mesures de cette même loi dite de transformation de la Fonction publique se sont imposées aux forcés à l'ensemble des fonctionnaires : vol des congés avec le passage aux 1607 heures, lignes directrices de gestion de l'austérité, codification de notre statut et liquidation de la fonction publique de carrière, remise en cause de nos instances paritaires et de la représentativité de la voix du personnel dans ces mêmes instances... Et la casse du service public continue encore, retour du jour de carence, gel du point d'indice depuis 15 ans, suppression de la GIPA, et dernièrement, baisse de l'indemnisation de 100 % à 90 % en cas d'arrêt maladie.

La CGT condamne fermement le choix délibéré du gouvernement d'une politique d'austérité et de gestion de la pénurie dont les effets sont dévastateurs pour les fonctionnaires, les salariés du public et du privé et les retraités. Il est grand temps que les institutions démocratiques prennent leurs responsabilités ; alors même que les dernières orientations du gouvernement vont en faveur d'une économie de guerre au détriment des peuples et de nos services publics.

Cette marche à la guerre s'illustre également par la décision du Conseil européen extraordinaire du 6 mars dernier d'allouer 800 milliards d'euros pour le réarmement de l'Union européenne, sans que cet investissement soit compté dans la règle austéritaire des 3% de déficit du PIB.

Ainsi, le budget militaire de la France sera porté de 43,9 milliards d'euros en 2023 à 69 milliards en 2030, ce qui en fera le premier poste de dépenses de la nation, devant l'éducation nationale.

La macronie voudrait nous faire croire que l'économie ne pourrait supporter une politique sociale ambitieuse avec de nouveaux conquies sociaux, alors même que notre économie actuelle supporte bien les centaines de milliards d'euros offerts aux grandes entreprises capitalistes depuis des dizaines d'années, par le biais des exonérations de cotisations et du recours massif aux CICE, de même que des centaines de milliards consacrés à l'industrie d'armement et à l'alimentation des guerres...

De telles dépenses, destinées à financer les profits des industriels et des marchands de canon, se feront toujours au détriment des peuples !

Nous ne pouvons que le réaffirmer : l'intérêt national, c'est de renforcer les services publics, d'investir massivement dans les services publics territoriaux, de la santé, de l'éducation. Si l'argent existe pour fabriquer des armes, il peut donc exister pour répondre aux immenses besoins de la population, c'est-à-dire de nos usagères et usagers. Cela passe par le recrutement, la formation de fonctionnaires territoriaux qui sont les meilleurs spécialistes de la réponse aux besoins des usagers.

Dans un contexte où les besoins des citoyens ne cessent de croître, cette situation met en péril la continuité et l'égalité d'accès aux services publics.

Or être fonctionnaire, c'est bien plus qu'occuper un poste : c'est incarner une mission de service public et répondre à des obligations strictes, dictées par le statut général de la Fonction publique. Nos devoirs sont le gage de la continuité et de la qualité du service rendu aux usagers.

Tout d'abord, respect de la neutralité et du principe de laïcité, pour assurer un service accessible à tous, sans discrimination et dans le respect des valeurs républicaines.

Ensuite, obligation de probité et d'intégrité, afin d'agir avec loyauté et transparence, dans l'intérêt général et non pour des intérêts particuliers.

Puis devoir de confidentialité, en protégeant les données et informations relatives aux usagers et aux institutions.

Et enfin, obligation de diligence et d'efficacité, pour accompagner l'ensemble des usagers et notamment ceux les plus vulnérables, en accomplissant nos missions avec engagement.

Ces principes sont indissociables des valeurs que nous défendons à la CGT : égalité, justice sociale, accessibilité et continuité du service public.

Pour répondre à cette situation alarmante de nos services publics, la CGT Fédération des Services Publics a lancé les États Généraux des Services Publics Territoriaux. Cette démarche vise à remettre au cœur du débat public la nécessité d'un service public local fort, accessible et financé à la hauteur des besoins. Il s'agit d'un espace d'échange et de mobilisation où agents, usagers et élus locaux peuvent partager leurs expériences et élaborer des propositions concrètes pour défendre et améliorer les services publics de proximité.

Nous, fonctionnaires territoriaux, jouons un rôle fondamental dans le quotidien des citoyens. Nous assurons la continuité du service public, garantissant des prestations essentielles dans des domaines variés : éducation, voirie, urbanisme, culture, santé, et bien d'autres. Pourtant, malgré notre engagement, notre travail est souvent sous-évalué et insuffisamment rémunéré. Il est donc impératif de défendre la reconnaissance de notre statut et d'exiger une juste valorisation de nos missions.

Il devient alors absolument nécessaire de remettre au centre des débats et des décisions la nature de nos missions pour rappeler que celles-ci constituent le socle de notre bien commun. Ainsi, ces États généraux se veulent à la fois défenseurs et promoteurs des services publics territoriaux. Rappelons que le service public demeure le patrimoine de celles et ceux qui n'en ont pas !

Ainsi, la CGT exige un plan d'urgence pour l'embauche de personnel, la revalorisation des carrières et celle immédiate du point d'indice à 6 euros, et la mise en place de budgets garantissant un service public territorial de qualité.

Et c'est ainsi que le Jeudi 3 Avril 2025, dans l'unité interprofessionnelle la plus large, nous, fonctionnaires territoriaux, pourrions témoigner de la place structurante des territoriaux dans le quotidien des français, défendre notre service public de proximité et notre statut car les plus à même pour identifier les besoins des usagers.

Le Jeudi 3 Avril 2025, les Fédérations CGT des trois versants de la Fonction Publique, Etat, Hospitalière et Territoriale, appellent chacune et chacun d'entre nous à la grève, à manifester, pour élever le rapport de force contre ce gouvernement qui veut sans vergogne casser le service public. La propagande insidieuse du gouvernement et du lobby capitaliste vient sans cesse mettre en parallèle notre statut avec le secteur privé, mais comparons ce qui est comparable ! Face à ces attaques sans précédent, il est temps d'agir ! Ne nous laissons pas faire !

Il est temps de nous organiser, de créer un véritable débat et de revendiquer un service public à la hauteur des attentes des usagers, des citoyens et des agents qui le font vivre au quotidien. Alors prenons la parole et faisons entendre notre voix ! On ne lâche rien !



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

Tél : 04 72 10 39 46

cgtvilledelyon.fr

